



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# L'AFD ET la FICOL

(facilité de financement  
des collectivités territoriales)

© Cyril le Tourneur d'Ison



**+ de 70  
projets**  
financés depuis 2014

**50 collectivités**  
accompagnées  
qui portent des projets  
sur les 5 continents

**+ de 43  
millions**  
d'euros octroyés en 7 ans

Depuis 2014, à travers la FICOL, l'AFD finance des **projets de développement** identifiés et mis en œuvre par des **collectivités territoriales françaises** dans le cadre de leurs partenariats internationaux.

#MondeEnCommun

# L'AFD ET la FICOL

## (facilité de financement des collectivités territoriales)

1

### La FICOL, quels objectifs?

- Soutenir le développement local de collectivités étrangères.
- Répondre aux attentes des collectivités françaises en matière d'accompagnement de leur action extérieure.
- Promouvoir les solutions et savoir-faire français.
- Diffuser de meilleures pratiques environnementales et sociales.

Elle s'inscrit dans le cadre :

- des Objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre 2015 ;
- des engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique ;
- des orientations de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

2

### La FICOL, quelles modalités?

La FICOL s'adresse à l'ensemble des collectivités françaises qui agissent dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des autorités locales étrangères.

Les projets doivent être mis en œuvre dans des pays où l'AFD est autorisée à intervenir. Le projet doit relever d'un secteur sur lequel l'AFD est compétente dans le pays.

Le **montant du financement** unitaire consenti par l'AFD est compris **entre 200 K€ et 1,5 M€**. Un montant représentant au minimum 30 % du plan de financement du projet est apporté par les collectivités et leurs éventuels partenaires impliqués dans le projet. Le financement de l'AFD est pluriannuel ; toutefois, les projets ne doivent pas excéder 3 ans.

3

### La FICOL, quels projets éligibles?

- **Un partenariat stratégique** entre une collectivité française et un territoire partenaire : il peut s'agir d'échanges d'expériences, d'appui à la construction de politiques publiques, de préparation de projets d'envergure...

Citons par exemple « *Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences* », un projet porté par le département de la Seine-Saint-Denis aux Comores et en Palestine.

- **Un partenariat autour d'un investissement public** entre une collectivité française et un territoire d'un pays identifié comme pays moins avancé (PMA). Il peut s'agir de travaux d'aménagement, d'équipement d'un service municipal...

C'est par exemple le cas du projet « *Extension du réseau d'adduction d'eau de la ville d'Abalak* » porté par la ville de Grabels au Niger.

#### CONTACTS

Île de France, Corse et Occitanie : [moutonf@afd.fr](mailto:moutonf@afd.fr)

Hauts de France, Grand Est, Normandie, Bretagne :  
[legerb@afd.fr](mailto:legerb@afd.fr)

Auvergne-Rhône-Alpes : [simoc@afd.fr](mailto:simoc@afd.fr)

Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine,  
Bourgogne-Franche-Comté : [depuytj@afd.fr](mailto:depuytj@afd.fr)

Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guyane,  
Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-  
Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, La Réunion,  
Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française,  
Wallis-et-Futuna : [marchands@afd.fr](mailto:marchands@afd.fr)

#### Pour plus d'informations :

<https://www.afd.fr/fr/la-ficol-un-tremplin-pour-action-exterieure-des-territoires-francais>